

## NANOBIOTIX - AGE 2020 – QUESTIONS ET RÉPONSES AUX ACTIONNAIRES

**Développement** : cancers de la tête et du cou, du foie et en combinaison avec immunothérapie  
(2 questions reçues lors de l'AGE)

La position de trésorerie publiée par la Société au 30 septembre 2020 permet de couvrir les développements de ses différentes études jusqu'à mi-2022 à l'exception de son étude de phase III dans les cancers de la tête et du cou qui sera financée via l'introduction au NASDAQ.

**Commercialisation et revenus**  
(1 question reçue lors de l'AGE)

La société ne communique pas à ce stade sur l'horizon de potentiels revenus pour Hensify.

**Partenariats**  
(2 questions reçues lors de l'AGE)

En ce qui concerne son partenaire PharmaEngine et comme indiqué dans l'amendement au Document d'Enregistrement Universel 2019, la Société considère en particulier que PharmaEngine ne tient pas ses obligations au sens attendus dans le contrat signé entre les deux partis afin de développer NBTXR3 dans la région Asie-Pacifique. A ce titre, la Société a mis en demeure PharmaEngine afin de corriger ce défaut dans un délais de 90 jours et se réserve le droit d'actions supplémentaires en cas de non-respect de ces obligations.

En dehors des partenariats cliniques avec PharmaEngine et le centre de traitement de cancers MD Anderson de l'Université du Texas, la Société ne peut communiquer sur d'autres partenariats potentiels à ce stade.

**Introduction en bourse au NASDAQ**  
(1 question reçue lors de l'AGE)

La Société ne peut pas communiquer sur le timing de l'opération.

**Curadigm et coût de fonctionnement**  
(1 question reçue lors de l'AGE)

Comme indiqué dans le document d'enregistrement universel, Curadigm a été créée le 3 juillet 2019 avec une contribution capitalistique de 1m€ de la part de Nanobiotix. Cette entité, qui repose sur un modèle différent de Nanobiotix, a pour vocation à trouver ses propres financements comme déjà démontré par l'obtention d'une avance remboursable de 1m€ au travers du programme Deep Tech de Bpifrance le 18 juin 2020.

### **Département *Medical Affairs***

(1 question reçue lors de l'AGE)

Le département *Medical Affairs* est un département distinct des autres départements mais clés dans l'organisation et dont le rôle est la création de liens forts avec le monde médical, médecins et scientifiques de renom. D'une manière générale, leur rôle est de fournir un support scientifique et clinique aux produits développés et/ou commercialisés. Il amène ainsi un support scientifique et clinique aux autres départements mais aussi vers l'extérieur : le département *Medical Affairs* est ainsi le « visage médicale » d'une société.

### **Employés**

(1 question reçue lors de l'AGE)

Comme indiqué dans le Document d'Enregistrement Universel 2019, le Dr Elsa Borghi a quitté le Directoire le 30 juin 2019 dans le cadre de la réorganisation faisant suite à l'obtention du marquage CE. Elle a aujourd'hui la charge du développement des futures applications et produits chez Nanobiotix.